



vers l'unité politique de la planète

MUTATIONS TECHNOLOGIQUES ET RESPONSABILITES POLITIQUES

Les progrès scientifiques et technologiques ont constamment au cours des siècles amélioré la productivité du travail et été la source principale de l'accroissement des biens, mais la révolution numérique est d'un ordre différent du progrès des technologies classiques car elle accentue les effets des modernisations traditionnelles, avec des conséquences inédites sur l'emploi, notre culture et notre système politique, économique et social. Ces mutations technologiques ont toujours des conséquences sur le « vivre-ensemble » car, si elles satisfont à la rationalité instrumentale, elles sont inopérantes pour satisfaire la rationalité éthique. Celle-ci est de la responsabilité du pouvoir politique, concrétisé par l'Etat-nation.

En même temps, la mondialisation de l'économie a fortement progressé depuis 40 ans et surtout changé de nature, et a rendu de plus en plus inopérantes les décisions politiques des Etats-nations qui ne disposent plus du levier de leur politique monétaire, budgétaire et fiscale propre pour établir une régulation efficace de l'économie à l'intérieur de leurs frontières.

La mondialisation a en effet subi de nombreuses mutations :

- . accélération du libre échange entre les pays développés et les pays à bas salaires et à capacité technologique.
- . mutation d'un capitalisme managérial, où les managers pouvaient négocier le partage des gains de productivité entre le capital et les salariés, vers un capitalisme financier ou patrimonial dans lequel la valeur actionnariale est devenue prépondérante.
- . déréglementation des marchés financiers, libéralisation complète des flux de capitaux, désintermédiation des banques par émissions directes de titres sur les marchés financiers, apparition de nouveaux instruments financiers internationaux de plus en plus complexes (« produits dérivés ») accroissant le nombre de transactions purement spéculatives, financiarisation des groupes transnationaux.
- . accélération des privatisations, fusions, acquisitions et démantèlement des obstacles réglementaires aux investissements transnationaux.

- . amplification de la transnationalisation des firmes concrétisée par une forte croissance des investissements directs, des productions à l'étranger, des échanges internationaux de produits commercialisés et de transferts de produits internes aux entreprises.
- . multiplication de nouveaux acteurs intervenant sur l'échiquier économique mondial.

Ainsi la conjonction d'une accélération des mutations technologiques et d'une mondialisation de l'économie non régulée provoque une fracture entre l'espace économique et financier et le lieu habituel de la régulation politique, c'est-à-dire l'Etat-nation : les firmes, en concurrence strictement économique, ne sont plus contrôlées par le pouvoir politique soucieux à la fois de la finalité éthique et de la régulation macro-économique. Ce processus entraîne dans les pays développés une destruction du tissu économique et social concrétisée par une exclusion progressive du système de production d'un nombre important de travailleurs (particulièrement les moins formés techniquement) et accélérée par l'absence de règles internationales régulatrices, et par une délocalisation des investissements dans des pays à régimes sociaux inexistantes. De plus l'absence actuelle d'une politique économique efficace au niveau communautaire européen ne permet pas de pallier les manques des régulations nationales.

Un changement politique majeur est donc indispensable au niveau mondial afin de renverser la hiérarchie des valeurs et de construire une société où l'économie deviendra servante de la politique et où les multiples dimensions de l'homme seront prises en compte. Ce changement ne peut être satisfait qu'avec des solutions mises en œuvre aux niveaux mondial, européen et national. Ces conditions vont exiger des Etats une démarche nouvelle : les gouvernements des pays les plus puissants du monde, en raison de la rupture du lien entre souveraineté politique nationale et souveraineté économique, doivent désormais mettre en œuvre une régulation politique commune de l'espace économique mondial, afin d'assurer la survie de la société civile.

Michel PHELIPPEAU